Admissibilité à l'Enregistrement d'un Aéronef

1. Identification de l'aéronef (Normalement, ces informations correspondront aux information affichées sur la Lettre d'Intention**)**

Nom du/des constructeur (s) au dossier
Manufacturier du Kit d'Aéronef (le cas échéant)
Désignation du Modèle d'Aéronef
Numéro de série

2. Admissibilité à une Autorité de Vol aux fins d'émettre un Certificat d'Immatriculation

L'aéronef décrit ci-dessus a été inspecté pendant la construction. Il sera admissible à une autorité de vol, à la condition que les inspections additionnelles requises soient satisfaisantes. Aux fins de conformité à l'alinéa 222.16 (1) e) de la norme 222 - Marquage et immatriculation des aéronefs, cet aéronef pourra être considéré comme éligible pour une Autorité de Vol,	
Nom et signature de l'inspecteur du RM-AL	**# RM-AL**
Date	

Demande pour un Certificat d'Immatriculation

L'information peuvent être trouvées à https://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/normes/generale-ccarcs-amateur-408.htm

Soumettez votre demande ainsi que les documents justificatifs à votre au Bureau Régional de Transports Canada le plus proche.
http://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/normes/generale-ccarcs-bureauxregionaux-2056.htm

222 - Normes sur le marquage et l'immatriculation des aéronefs
Vous devrez fournir les pieces justificatives suivantes;

i) Le formulaire, correctement rempli, **26-0522** - Demande d'Immatriculation d'Aéronef, de Transports Canada, Aviation civile (TCAC).

i) Une preuve que vous êtes le propriétaire de l'aéronef (exemple une déclaration que l'aéronef est construit à partir de plans ou de matière première, le contrat de vente de kit).

ii) Une preuve que l'aéronef est éligible pour un Autorité de Vol conformément à la Partie V du Règlement de l'Aviation Canadien (**Paragraphe 2 ci-dessus**).

iii) Une photo claire et lisible de la plaque d'identification de l'aéronef. La plaque doit afficher, au minimum, les données suivantes: nom du constructeur, désignation du modèle d'aéronef et le numéro de série de l'aéronef

v) Reçu pour le paiement des frais appropriés (le paiement en ligne est disponible à **http://www.canada.ca/**paiement-**air**

Note: La prochaine marque d'immatriculation disponible sera offerte. Alternativement, vous pouvez réserver une marque ou demander une marque (particulière) spéciale pour votre aéronef de construction amateur en contactant le Bureau Régional de Transports Canada le plus proche.
**Si l'une des informations change après l'émission du C d'I, le d'I devra être réémis. Il n'y a pas de frais pour le changement d'adresse.*

Local Phone : 519-457-2909 Toll Free : 1-877-419-2111
md-ra@md-ra.com www.md-ra.com